



# COMITE DU GERS DE BASKET BALL

## Calendrier 2016/2017 - Phase 1



### U11 Féminin - Intermédiaire/confirmée groupe B

**Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.**

**Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.**

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égale valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

**Règlement :** (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

Rencontre - 6 fois 4 minutes décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

### Journée 1 : Samedi 08/10/2016

#### A L'Isle Jourdain

BC L'Islois-1

BC Fleurance Préchac

ES Gimont-1

c/ BC Fleurance Préchac

c/ ES Gimont-1

c/ BC L'Islois-1

#### A Montaut

CTC Montaut Puycaquier

BC Mauvezin

BC L'Islois - 2

c/ BC Mauvezin

c/ BC L'Islois - 2

c/ CTC Montaut Puycaquier

#### A Vic

UA Vic-Fezensac - 1

c/ BC Castillon D

### Journée 2 : Samedi 15/10/2016

#### A Vic

UA Vic-Fezensac-1

BC Mauvezin

ES Gimont

c/ BC Mauvezin

c/ ES Gimont

c/ UA Vic-Fezensac-1

#### A Castillon

BC Castillon D

BC L'Islois - 1

CTC Montaut Puycaquier

c/ BC L'Islois - 1

c/ CTC Montaut Puycaquier

c/ BC Castillon D

#### A L'Isle Jourdain

BC L'Islois-2

c/ BC Fleurance Préchac



# COMITE DU GERS DE BASKET BALL

## Calendrier 2016/2017 - Phase 1



### U11 Féminin - Intermédiaire/confirmée groupe B

**Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.**

**Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.**

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égalité de valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

**Règlement :** (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

Rencontre - 6 fois 4 minutes décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

### Journée 3 : Samedi 12/11/2016

#### A Fleurance

BC Fleurance Préchac

UA Vic-Fezensac-1

CTC Montaut Puycaquier

c/ UA Vic-Fezensac-1

c/ CTC Montaut Puycaquier

c/ BC Fleurance Préchac

#### A Gimont

ES Gimont - 1

BC Castillon D

BC Mauvezin

c/ BC Castillon D

c/ BC Mauvezin

c/ ES Gimont-1

### Journée 4 : Samedi 26/11/2016

#### A Mauvezin

BC Mauvezin

BC Castillon D

BC Fleurance Préchac

c/ BC Castillon D

c/ BC Fleurance Préchac

c/ BC Mauvezin

#### A L'Isle Jourdain

BC L'Islois - 1

UA Vic-Fezensac - 1

BC L'Islois - 2

c/ UA Vic-Fezensac -1

c/ BC L'Islois - 2

c/ BC L'Islois - 1

#### A Montaut

CTC Montaut Puycaquier

c/ ES Gimont-1



# COMITE DU GERS DE BASKET BALL

## Calendrier 2016/2017 - Phase 1



### U11 Féminin - Intermédiaire/confirmée groupe B

**Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.**

**Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.**

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égalité de valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

**Règlement :** (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

Rencontre - 6 fois 4 minutes décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

### Journée 5 : Samedi 10/12/2016

#### A Gimont

ES Gimont - 1

c/ BC Castillon D

BC Castillon D

c/ BC L'Islois - 2

BC L'Islois - 2

c/ ES Gimont - 1

#### A Fleurance

BC Fleurance Préchac

c/ UA Vic-Fezensac - 1

UA Vic-Fezensac - 1

c/ CTC Montaut Puycaquier

CTC Montaut Puycaquier

c/ BC BC Fleurance Préchac

#### A Mauvezin

BC Mauvezin

c/ BC L'Islois - 1